



Mairie de Champ Saint Père

Le 18 mai 2020

Marcel GAUDUCHEAU  
Maire de CHAMP SAINT PERE  
Vice-Président du Conseil Départemental

aux

Parents des enfants des  
Écoles Cousteau et Saint Pierre

Madame, Monsieur,

Depuis le 12 mai, nous avons dû adapter la reprise dans les établissements scolaires en mettant en œuvre des mesures sanitaires sans précédent.

Nos services périscolaires (matins, soirs ou mercredis) fonctionnent en accueillant les enfants des différents groupes constitués par les enseignants et sous réserve d'une préinscription obligatoire (par mail à l'adresse [mairie.champstpere@wanadoo.fr](mailto:mairie.champstpere@wanadoo.fr) ou par sms sur le portable de la garderie au 07/76/92/11/10).

Seul le service de restauration fournie par notre prestataire n'a pu être maintenu en l'état, les contraintes sanitaires étant beaucoup trop importantes. Nous avons donc demandé aux parents de prévoir un repas tiré du sac pour chaque enfant scolarisé.

Ce repas, pris sur place à l'école Saint Pierre ou en adaptant les emplacements du restaurant scolaire pour l'école Cousteau, est encadré par nos agents communaux.

Habituellement, le prix du repas fixé à 3.63€ comprend d'une part, le coût de la fourniture des aliments par notre prestataire, le montant des charges lié aux fluides et la part des charges de la commune pour le personnel assurant la surveillance et l'aide au repas.

A compter du 2 juin et jusqu'à la fin de l'année scolaire, nous serons désormais contraints, afin de respecter la réglementation, de facturer cette quote-part de 1.50€ par repas aux parents pour l'accompagnement aux repas par nos agents communaux.

De plus, compte tenu du montant de 15€ minimum imposé par les services de l'Etat pour la facturation des prestations aux contribuables, beaucoup d'entre vous ne recevront pas de facture sur les mois de mai et juin. Nous serons certainement obligés d'établir une facturation globale de cette période sur le mois de juillet.

Vous remerciant de votre compréhension,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

